

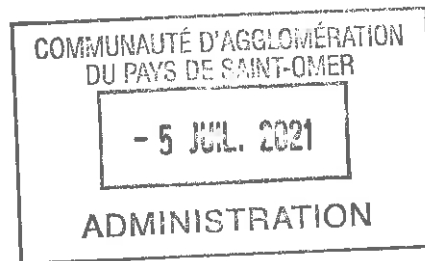


Région  
Hauts-de-France

Direction  
Agence Hauts de France 2040

Service aménagement régional

Ex: Brouil



Réf : AHDF-2021-018829  
Dossier suivi par : Stéphanie DEPREZ  
Tél : 03 74 27 15 32  
Mail : stephanie.deprez@hautsdefrance.fr

Monsieur Joël DUQUENOY  
Président  
Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-  
Omer  
2 rue Albert Camus  
CS 20079  
62968 LONGUENESSE CEDEX

Amiens, le - 1 JUL. 2021

Objet : projet de modification PLUi

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier daté du 18 juin 2021, reçu le 22 juin 2021, concernant la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme des communes de LONGUENESSE et de HELFAUT.

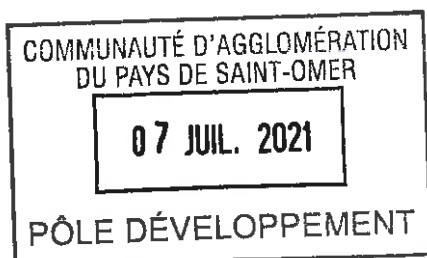
Les PLU sont des instruments opérant pour la gestion de l'espace et le développement équilibré des territoires. C'est pourquoi la Région porte un intérêt à ce document stratégique.

Le SRADDET Hauts-de-France a été adopté le 30 juin dernier et approuvé par le Préfet le 4 août 2020. Il est intégralement téléchargeable sur <https://2040.hautsdefrance.fr/download/sraddet-adopte-en-2020/>.

Au titre de l'article L 4251-3 du CGCT et selon la hiérarchie des normes, le SRADDET s'impose au Schéma de cohérence territoriale et à défaut au PLU. La Région a décidé de concentrer son accompagnement sur les Schémas de cohérence territoriaux et c'est donc à travers le SCoT de votre territoire (qui intègre votre commune et le périmètre de votre PLU) que le SRADDET s'appliquera.

C'est pourquoi je vous prie de bien vouloir excuser l'absence des services régionaux au cours de la procédure citée en objet.

Veuillez croire Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Par délégation du Président du Conseil régional,

Sébastien ALAVOINE  
Directeur

N.B. : Cet accusé de réception ne tient pas lieu d'avis de la Région sur le projet.



151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais  
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée, le droit d'accès et de rectification des informations vous concernant s'exerce auprès du Correspondant Informatique et Libertés de la Région Hauts-de-France